Quel lieu pour le conte?

Réunion des 27 et 28 janvier 2015

Présents : Martine Bataille, Monique Bertrand, Gille Crépin, Chantal Gallo-Bon, Michel Hindenoch, Paule Latorre, Jeannie Lefebvre, Isabelle Lobet-Piron.

Ce qui suit est une globalisation des discussions:

Matinée du mardi 10h - 12h: Préambule

Partage informel sur les lieux pratiqués et l'appréciation de chacun sur la notion de spectacle, jauge, sonorisation et lumière.

Après-midi 15h – 20h30 (avec pause!):

1ère partie : Carte blanche à l'idéal!

Quel que soit le lieu du conte, le conteur est le seul à savoir véritablement de quelle place il conte, ce qu'il met en jeu dans sa préparation et la réalisation de son acte artistique.

Ce travail peut se définir en deux parties : la partie artistique immatérielle propre à chacun et la partie technique matérielle.

Si nous avons évoqué, pour partager nos idées ou sensations diverses, notre pratique artistique, il a été convenu que pour répondre dans un premier temps à la question du lieu pour le conte, nous devions mettre en rapport cette pratique à nos besoins techniques.

La fiche technique du conteur concrétise alors ces/ses besoins.

Par thème : son, lumière, placement du public, plateau, entrées salle, etc., nous avons défini nos besoins. Certains étaient partagés, d'autres plus personnels.

Ces définitions ont été établies en tenant compte des qualités, des contraintes ou même des nuisances des apports techniques que ce soit pour l'espace du conteur ou du public :

La lumière : diversités des sources, face, latéraux, douche ou contre-jours ou aucun apport. Luminosité ou noir de la salle, occultation ou plein jour. Chacun a défini ce qu'il cherche exactement avec la technique lumière.

Le son : micro souhaité ou souhaitable pour rester en relation proche à chaque spectateur, quelle que soit la jauge mais cela impose une très bonne qualité technique. La nuisance d'une mauvaise installation est très préjudiciable. Comme pour la lumière, réflexions sur comment le travail du son peut servir à l'artistique. Suivies d'échanges de connaissances sur d'anciennes ou nouvelles techniques.

Le public/la salle : gradins ou sièges fixes, à plat, rangées en ligne, en arc de cercle, en rond selon les besoins exprimés par chacun.

Recherche des nuisances ou faisabilités de chaque option, en salle fermée ou en plein air, dans un lieu fixe ou occasionnellement aménagé.

Evocation des types de salle que chacun privilégie, avec la notion de jauges et son implication, l'attention au confort du spectateur, etc.

Rapport scène-salle : hauteur d'un plateau en rapport au plafond, à la salle, place de la régie, qualité acoustique de la salle, largeur ou longueur des rangées...

Ont été évoqué également l'adéquation entre le lieu et le répertoire : obligation de connaître le lieu pour être sûr que les contes y soient adaptés.

Ainsi que l'adéquation entre les souhaits de l'organisateur et le spectacle amené. Des contraintes ou empêchements techniques peuvent parfois nuire absolument au bon déroulement artistique.

2ième partie : Carte blanche à l'idéal, bis!

A la question : quels peuvent être les buts finaux de notre AAC ?, plusieurs réponses ont été apportées :

- améliorer les conditions de travail des conteurs et le rayonnement du conte,
- penser et pourquoi pas créer un lieu exclusivement dédié au conte qui permettrait d'accueillir en résidence les conteurs en création et offrir tous les cas de figure que la technique peut leur apporter.
- organiser un colloque réunissant tous les acteurs du conte en France,
- sensibiliser les constructeurs de salles à nos principaux besoins, travailler avec des scénographes, des acousticiens,
- répertorier les lieux en établissant une simple fiche de l'état réel,
- rester en recherches de nouvelles formes ou évolutions techniques pour inventer encore !

Matinée du mercredi 10h - 12h

3ième partie : Concrétiser tout ça!

Pour avancer dans quelque projet que ce soit, il a été déterminé qu'il fallait établir un questionnaire adressé aux conteurs pour récapituler leurs impératifs techniques.

Ces deux heures ont servi à récapituler tous les points essentiels d'éléments concrets que chaque conteur rencontre dans sa vie professionnelle.

Cela pour préparer la prochaine étape à venir: transformer cette liste (espérée exhaustive mais bien évidemment à compléter!) en questionnaire présenté à chaque apache ou conteur professionnel. Ce questionnaire permettrait d'apporter à chacun la reconnaissance de ses besoins et indiquerait l'étendue des besoins de notre profession.

Ce questionnaire serait proposé par les membres de l'AAC (ou d'autres s'ils le désirent) de façon personnelle : méthode « transversale » : chaque membre prenant en charge une dizaine de personnes, plus ou moins, pour présenter personnellement le questionnaire et ainsi permettre que cette action puisse aboutir sans trop de pertes dues aux non-réponses.

Une demande d'accord par le collège doit être déposée à ce sujet.

Cette liste pourrait également servir de base pour en créer une autre portant sur un descriptif de lieux connus et pratiqués par les conteurs, lieux équipés ou occasionnels.

Il s'agirait là aussi de n'établir qu'une liste d'éléments techniques (accès, loge, plateau, lumière, son, salle, entrées, pour les salles équipées ou occasionnelles, description environnementale pour le plein air) sans commentaires personnels ni atteinte à l'organisation du lieu évoqué. Et donc à l'organisateur...

Son but : la mettre en ligne pour apporter en amont à chaque conteur professionnel des descriptifs techniques utiles pour son spectacle à venir.

Une demande d'accord par le collège doit être déposée également à ce sujet.

Ces deux questionnaires pourront alors en répertoriant nos besoins et en décrivant nos lieux de conte être analysés pour établir ensuite des dialogues avec d'autres acteurs du conte : organisateurs, programmateurs, techniciens, architectes, scénographes, acousticiens...

Cette analyse permettrait d'établir une « charte » représentative des membres de l'APAC, portée par l'APAC à tous nos interlocuteurs professionnels.

Conclusion: Pour continuer!

• Demande d'accord au collège sur la réalisation d'un questionnaire proposé aux conteurs et sur la méthode « transversale » des contacts questionneur-questionné.

Une fois réalisé, il est bien entendu que ce questionnaire sera soumis également à son approbation.

- Demande d'accord au collège sur la réalisation d'un questionnaire portant sur des lieux de conte en France. Même demande d'approbation quand réalisé.
- Demande au collège de pouvoir faire une réunion antérieure ou postérieure à l'AG des 8 et 9 septembre 2015 ainsi que la possibilité pendant l'AG, sans la gêner bien évidemment, d'interroger les apaches présents sur le premier questionnaire si 1^{er} accord donné.